

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 18 Tros mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 NOVEMBRE 1884.

LA DANSE DES CHIFFRES.

Le rapport général sur le budget de 1885 a été déposé sur le bureau de la Chambre des députés pendant le cours de la dernière séance.

Cet incident s'est produit au milieu d'une indifférence remarquable.

Pas un républicain n'a élevé la voix pour dire: « Enfin ! »

La majorité ministérielle estime que tout est pour le mieux dans le meilleur des gouvernements de carton.

Et du côté des intransigeants, l'on s'occupe beaucoup plus des querelles de partis que des questions d'intérêt public.

Ainsi donc la discussion de cette affaire considérable, ou plutôt de cette montagne d'affaires diverses qu'on appelle le budget, va commencer la semaine prochaine.

C'est-à-dire que l'on va parcourir en une vingtaine de séances les comptes embrouillés de dix ministères.

Quelles discussions sérieuses nous allons entendre, et comme cette besogne va être faite avec conscience !

A la vérité, le gouvernement et la majorité de la Chambre se soucient autant l'un que l'autre de l'équilibre du budget.

Pour les députés ministériels, comme pour les ministres, il n'y a qu'une question, la question électorale ; il n'y a qu'un intérêt, l'intérêt électoral.

Ces fantaisies en comptabilité nationale, administrateurs éhontés et contrôleurs complaisants, prouvent à l'électeur naïf que, si le budget a été si lestement expédié, c'est parce que les comptes étaient en règle.

Et l'électeur n'y verra que du feu. Devant ses yeux écarquillés, les mascarades de chiffres passeront comme un galop furieux de bal masqué.

Masqué est le mot, car la majorité se gardera bien de découvrir les crédits de

mauvais aloi qui feraient crier les spectateurs.

Et la voix des députés de bonne volonté sera étouffée, car les danseurs passeront trop vite pour qu'ils aient le temps de les dénoncer.

Il faudra remettre cette campagne importante à la saison électorale.

Que tous les candidats de l'opposition fassent la lumière sur la question du budget, qu'ils s'attachent à démontrer la ruineuse question de nos tuteurs malhonnêtes; voilà le véritable terrain de la lutte aux prochaines élections.

Chronique générale.

Le Sénat a voté avant-hier l'abolition de l'inamovibilité, mais il n'a pas osé aller aussi loin que le demandait la commission du projet de loi électorale et donner aux trois cents membres de la Chambre haute une origine commune.

Le Sénat a adopté avant-hier par 426 voix contre 412 le premier paragraphe d'un amendement de M. Lenoël, ainsi conçu :

« Le Sénat se compose de 300 membres: 225 élus par les départements et les colonies, et 75 élus par le Sénat. »

Le second paragraphe de cet amendement: « Ils sont élus pour neuf ans », a été adopté par 185 voix contre 94.

L'ensemble de l'amendement de M. Lenoël a été ensuite adopté par 445 voix contre 417.

Après ce triple vote, le rapporteur de la commission, M. Demôle, a demandé le renvoi de la discussion au lendemain.

A la suite du vote d'avant-hier, M. Demôle a donné sa démission de rapporteur de la loi électorale du Sénat.

M. Lenoël, le vainqueur de la veille, a été nommé rapporteur.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres ont tenu hier matin, au quai d'Orsay, un conseil de cabinet, sous la présidence de M. Ferry. La délibération a principalement porté sur la loi électorale du Sénat.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, a rendu compte à ses collègues de l'entrevue qu'il a eue avec la commission sénatoriale, à l'issue de la séance.

On s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu, dans l'espoir d'amener le Sénat à revenir sur sa décision, de réclamer une seconde délibération.

Après examen, le conseil a renoncé à ce projet.

Il a été seulement décidé que le gouvernement combattrait les divers amendements relatifs à la composition du collège électoral et en particulier celui de M. Bardoux, tendant à faire de tous les conseillers municipaux des délégués sénatoriaux.

M. Waldeck-Rousseau a également entretenu ses collègues de l'interpellation que M. Tony Réville se propose de lui adresser au sujet de la crise parisienne.

Le ministre de l'intérieur a prié les différents ministres de lui fournir l'indication de

tous les travaux qui pourraient être entrepris à Paris le plus tôt possible.

Ajoutons que le gouvernement ne semble pas disposé à appuyer la demande d'un crédit de 4,500,000 francs pour l'Assistance publique.

On a considéré que si ce crédit était accordé, les autres villes de France seraient fondées à en demander de semblables; or, l'état de nos finances ne permettrait pas de les leur accorder.

M. Waldeck-Rousseau a soumis à l'approbation de ses collègues le choix du successeur de M. Quentin à la direction de l'Assistance publique.

Cette nomination paraîtra à l'Officiel dimanche matin.

Le conseil s'est aussi occupé des affaires de Chine.

MM. Jules Ferry, Campenon et Peyron ont annoncé qu'ils seraient entendus par la commission des crédits pour le service du Tonkin.

Les ministres ont délibéré sur les mesures prophylactiques à prendre relativement au cas de choléra qui a été signalé avant-hier à Paris.

On sait que, d'après l'article 264, en vertu de tout jugement de divorce, l'époux qui l'a obtenu est obligé de se présenter, dans le délai de deux mois, devant l'officier de l'état civil, l'autre partie dûment appelée, pour faire prononcer le divorce.

Le ministre de la marine vient d'instituer une commission chargée de préparer la séparation des colonies de son ministère et leur rattachement au ministère du commerce.

22 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

— Savez-vous, mon oncle, dit-elle, que j'aime beaucoup cette chanson de guerre? La musique n'est pas savante, mais elle est bien dans le sentiment.

Le marquis saisit la balle au bond.

— C'était la chanson favorite de mon pauvre Jean, répondit-il.

Et il regardait la jeune fille, pour voir quelle impression ces mots produiraient sur elle.

Elle eut un petit frissonnement, une légère rougeur lui monta au visage, mais elle garda le silence.

— Oui, continua le marquis, de mon pauvre Jean, aujourd'hui si loin de nous.

Stéphanette étonnée regarda son oncle, car c'était la première fois qu'il parlait avec insistance de son neveu. Elle comprit de suite, avec sa divination habituelle, qu'il voulait continuer sur ce sujet, et dit:

— M. de Trémière est maintenant aux grenadiers de la garde?

— Ou il est lieutenant, ma chère Stéphanette.

— Pourquoi donc a-t-il changé d'arme?

— Parce qu'il espère, en prenant du service actif, faire une campagne, se signaler, conquérir son brevet de capitaine à la pointe de l'épée.

— Il a bien fait, dit-elle.

Il y eut un silence de quelques instants.

Le marquis reprit avec un soupir:

— A propos, ma chère enfant, j'ai résolu de te demander un conseil.

— Ce n'est pas à moi de vous conseiller, mon oncle. Je vous donnerai mon avis, si je puis.

— Jean ne sais pas encore que je l'ai retrouvé.

— Ah! fit-elle, d'un petit air étonné, en arrêtant son aiguille.

— Non, il ignore tout. Il est encore à la tragédie d'autrefois, le pauvre garçon, et je veux le prévenir. Mais je voudrais trouver un moyen de ménager sa sensibilité, de le préparer, afin qu'il ne fût pas trop saisi, trop ému...

— Vous croyez qu'il pourrait être ému? dit Stéphanette, qui essayait en vain de faire passer un brin de laine dans le chas de son aiguille.

— Si je le crois, mais j'en suis sûr, s'écria M. de la Hansaye. Je voudrais bien voir qu'il ne fût pas ému d'une si grande et si heureuse nouvelle, qui m'a causé tant de joie que je n'en suis pas encore revenu, moi qui te parles, mon enfant chérie!

— Vous, peut-être, mon oncle, parce que vous avez retrouvé en moi une parente; mais... ce n'est

pas la même chose pour M. de Trémière. Il m'a sans doute oubliée. Pourquoi voulez-vous qu'il s'émeuve?

— Mais tu n'es pas oubliée, je t'en réponds. Dans ses lettres, il n'ose plus me parler ouvertement de ce passé dont le souvenir est si cruel pour lui et pour moi, mais il y pense, il y pense sans cesse, je le vois à mille petits détails, à des riens qui sont des preuves sûres. Crois-moi, Stéphanette, Jean n'est pas guéri de l'avoir perdue.

Elle leva vers lui ses beaux yeux pleins de larmes.

— Eh bien, mon oncle, dit-elle, vous voulez me demander un conseil?

— C'est vrai, j'étais sorti du sujet. Qu'en pensez-vous, Stéphanette, faut-il le faire venir ou lui écrire?

Elle resta un peu de temps sérieuse, pensive, très-émue. Puis son visage s'éclaira de ce charmant sourire qui avait pris le cœur de Jean.

— Si vous lui écriviez tout doucement, dit-elle.

— C'est cela, tout doucement, répondit le marquis.

XVIII

Le lendemain, M. de la Hansaye fit, comme il était convenu, un projet de lettre à Jean. Dès qu'il eut achevé de l'écrire, il n'eut rien de plus pressé que de le montrer à Stéphanette, afin d'avoir son avis. Le marquis prévenait d'abord son neveu qu'un événement considérable s'était passé à la Merli-

nière, événement heureux d'ailleurs, dont il fallait remercier Dieu. Après ce préambule, destiné, dans les intentions du marquis, à préparer Jean, il racontait tout simplement les choses comme elles avaient eu lieu.

Stéphanette ne fit pas de grandes corrections: elle adoucit quelques mots, trouva une transition, et supprima une vingtaine de points d'exclamation. Il y avait un passage où le marquis avait écrit: « elle est plus jolie, plus ravissante encore qu'autrefois. » Elle fit une petite moue:

— Oh! mon oncle, dit-elle en rougissant. Mais ce fut tout. La phrase resta.

Quand ils eurent lu, relu, corrigé, ponctué cette pièce importante, le marquis regarda sa nièce d'un air triomphant:

— Sais-tu à quoi je pense, Stéphanette?

— A quoi, mon oncle?

— A la surprise de Jean quand il recevra cette lettre. Je le vois d'ici, ce cher enfant, car, tu sais, il est toujours le même, impétueux, primesautier; même au physique il n'a pas changé, m'a dit mon ami de Rieux, qui l'a vu à Paris, sauf qu'il a maintenant de grandes moustaches de mousquetaire et une mine de gentilhomme soldat à faire rêver;... enfin je le vois d'ici. Tu le vois comme moi, n'est-ce pas? Il rentre de la parade, poudré, fatigué, et s'apprête à remonter chez lui, au quatrième étage de la rue des Blancs-Manteaux.

— Une lettre pour vous, mon lieutenant, lui crie le con-

La commission qui est saisie du projet de M. Constans, tendant au rétablissement du scrutin de liste, devait conférer avant-hier avec le président du conseil et lui demander de se prononcer sur cette question : Le nombre des députés doit-il être proportionnel au nombre des électeurs ou au nombre des habitants? M. Ferry n'est pas venu et a même négligé de faire savoir à la commission quand il viendra.

La commission a entendu parler, comme tout le monde, du désir qu'éprouve M. Ferry d'avancer la date des élections, et ce projet ne lui sourit guère.

D'autre part, un certain nombre de députés se sont émus des bruits répandus depuis quelques jours touchant l'éventualité d'une dissolution; ils viennent d'avoir une entrevue avec M. Grévy et celui-ci s'est empressé de les rassurer. « La dissolution, leur a-t-il dit, doit être demandée au Sénat par le Président de la République; aussi longtemps que le Président de la République s'appellera Grévy, il ne demandera pas la dissolution. Il la demanderait d'autant moins, dans les circonstances actuelles, que rien ne la motive et qu'on ne saurait recourir à une aussi grave mesure uniquement pour favoriser certaines combinaisons ministérielles. »

Malheureusement, M. Grévy propose et M. Ferry dispose.

LES AFFAIRES DU MAROC.

Le ministre français vient d'être saisi de la plainte d'un nouvel attentat, qui aurait été commis à Fez sur un citoyen français, à l'instigation des autorités locales.

Le cuirassé *Suffren* purge dans la rade de Tanger une quarantaine de vingt et un jours, comptant de la date de sortie de Toulon.

M. le général de Colomb, commandant en chef le 45^e corps d'armée, à Marseille, vient de procéder à la remise de la croix d'honneur à M^{lle} Saint-Jullien, la vénérée supérieure des religieuses de Saint-Vincent de Paul, desservant l'hôpital militaire, décorée pour son sublime dévouement pendant l'épidémie cholérique.

Tous les généraux et colonels de la garnison assistaient à cette touchante cérémonie qui a eu lieu à l'hôpital militaire.

La cérémonie s'est terminée par la remise d'une médaille d'or à la sœur Stéphanie, du même hôpital, et de deux médailles d'argent de première classe aux sergents Fouquet et Fleuret, de la 45^e section d'infirmiers militaires.

Outre le cas de choléra qui s'est déclaré à Paris, rue Coquillière, d'autres cas, en très-petit nombre d'ailleurs, ont été constatés mercredi et hier dans les hôpitaux et dans la ville. Toutes les précautions hygiéniques ont été prises.

— Donnez. Il regarde l'enveloppe : c'est de mon vieil oncle, dit-il négligemment; bah ! je sais d'avance ce qu'il y a dedans ; « rien de nouveau, je t'aime toujours bien ; » c'est le résumé de toutes mes lettres. Voyons tout de même, ajoute-t-il, en montant l'escalier ; et il brise le cachet. Ah ! Stéphanette, le vois-tu qui lit, qui dévore, qui pâlit, qui s'attendrit... Allons, allons, mon petit Jean, remettons-nous ; c'est la joie, n'est-ce pas, qui te trouble ainsi, mon beau lieutenant ?

Stéphanette écoutait sans mot dire, les yeux baissés. Elle poussa un grand soupir.

— Tu penses à la réponse qu'il fera, Stéphanette ?

— Je vous assure, mon oncle...

— Mais oui, mon enfant, tu y penses ; moi aussi, j'y pense, et je suis tout à fait tranquille. J'ai mes pressentiments. Mon plan est fait, mais tu ne le connaîtras qu'après... tu verras, tu verras... J'ai la tête brisée. Cette narration française m'a fatigué. Ma foi, je la recopierai, et je l'enverrai demain. Pour me remettre, je vais faire le tour de mes terres, de ton domaine, ma petite Stéphanette. Mon seigneur a de la barbe, m'a dit Baptiste, et mon blé va fleurir. J'y vais voir. Viens-tu avec moi ?

— Impossible, mon cher oncle. J'ai promis à la pauvre Gillette, du Chemin-Cadet, de lui donner demain cette petite robe d'enfant à laquelle je travaille. Si vous voulez, dans une heure, j'irai

LE PRIX DU PAIN A PARIS

Les boulangers de Paris, par 4,400 voix contre 440, ont décidé de résister énergiquement à l'abaissement du pain. Puisqu'on les a mis sous le régime de la concurrence, ils veulent s'y tenir et menacent de réduire le salaire des employés.

Le *Bulletin officiel municipal* publie une évaluation officielle du prix du pain d'après le cours des farines à Paris du 16 au 31 octobre inclusivement.

Il résulte de cette taxe officielle que le prix du pain de première qualité devrait être payé 30 centimes le kilo.

Voici le résumé des opérations ayant servi de base à la fixation du prix du pain :

Prix moyen du quintal de farine, 28 fr. 70.

Frais de panification (décision du 4 novembre 1874), 40 fr. 49.

Prix moyen du quintal de farine panifiée, 38 fr. 89.

Le rendement en pain d'un quintal métrique de farine étant de 130 kilogrammes, le kilo de pain de 1^{re} qualité revient à 0 fr. 29 centimes 94.

Le prix du pain doit être évalué : 1^{re} qualité, le kilo 0 fr. 30.

On annonce la mort de M^{me} Frezzolini, la grande cantatrice. Elle avait débuté à Florence, en 1838. C'est M^{me} Frezzolini qui créa à Paris, en 1856, le rôle de Gilda, de *Rigoletto*.

La Frezzolini tiendra dans l'histoire de l'art moderne une des places les plus brillantes et les plus considérables.

Ce que nous voyons aux Italiens nous montre aujourd'hui combien sont rares les Frezzolini.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

La France croit savoir que les dispositions pacifiques de la Chine tendent à s'accroître. Elle prétend que le Tsong-Li-Yamen, en présence des intentions médiatrices du cabinet de Londres, serait disposé à négocier de nouveau avec le gouvernement français sur les bases suivantes :

Exécution intégrale de la convention provisoire de Tien-Tsin et substitution au principe d'une indemnité, l'occupation de Kelung par nos troupes jusqu'au règlement définitif de toutes les questions se rattachant à la délimitation des frontières du Tonkin.

Ce bruit demande confirmation.

Londres, 5 novembre.

On télégraphie de Shanghai au *Times*, le 4 novembre :

« Li-Hung-Chang, dans une conversation tenue à Tien-Tsin, a dit que la Chine consentirait probablement à reprendre les négociations, mais à condition que la France renoncerait à sa demande d'indemnité et n'occuperait Kelung que jusqu'au moment où la Chine aurait exécuté l'article du traité relatif à la frontière du Tonkin. Ce serait,

d'après Li-Hung-Chang, le maximum des concessions chinoises. »

On mande de Rome :

« La Propagande vient de recevoir des dépêches annonçant que des missionnaires catholiques ont été chassés du Quang-Tong et du Cuang-Si, et que d'autres ont été emprisonnés.

Les troupes chinoises occupent les églises catholiques.

Le Vatican a déjà réclamé la protection des puissances et surtout celle de la France en faveur des missionnaires, et des négociations vont être entamées sans retard pour obtenir la mise en liberté des prisonniers. »

Les journaux du matin publient la dépêche suivante dont il est inutile de faire ressortir les contradictions :

Shanghai, 4 novembre.

On télégraphie de Pékin qu'il circule des bruits de paix. On parle de la cession de Formose à la France pour vingt ans.

21 mandarins auraient adhéré à la proposition de paix, mais le père de l'Empereur y serait contraire.

Le consul de France à Tien-Tsin est arrivé à Shanghai pour conférer avec M. Patenôte.

Un emprunt de 5 millions de taëls a été négocié à Pékin.

Des torpilles ont été placées dans les passes de Kimpai et de Foutcheou.

On continue le barrage d'une partie de la rivière Woosung.

L'espoir de la conclusion de la paix est douteux. L'envoi de vaisseaux de guerre chinois à Formose n'est pas confirmé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 novembre.

Nous entrons dans le chapitre des réalisations, est-ce un bien ? est-ce un mal ? Il est vrai qu'il est impossible de toujours monter sans interruption.

Les rentes sont plus faibles : le 3/0/0 à 78.67 1/2, l'amortissable à 80.30, le 4 1/2 à 108.10.

La Banque de France, au contraire, est en hausse à 5,130 fr.

Le Crédit Foncier reste ferme à 1,300 fr. Les Obligations Foncières et Communales sont aussi recherchées que de coutume, elles se trouvent à l'abri de la spéculation.

La Banque de Paris reste à 725, la Banque d'Escompte à 510 fr.

Le Crédit Lyonnais. Quelques-uns de nos correspondants, étonnés de notre insistance, ont cru devoir nous demander des explications sur notre attitude vis-à-vis du Crédit Lyonnais. Les événements ont répondu et répondront toujours pour nous. Nous nous adressons à trois millions de lecteurs ; nous leur devons non-seulement des appréciations, mais aussi des conseils pratiques. C'est ainsi que ceux qui, d'après nous, ont vendu du Lyonnais à 580 et acheté des Méridionaux à 600 ont réalisé 100 fr. de bénéfices. Nous connaissons trop bien la situation difficile du Crédit Lyonnais, les pertes énormes de sa fille, la Foncière lyonnaise, ses frais généraux, ses immeubles, etc., etc., pour ne pas insister auprès de nos lecteurs. Nous faisons taire quand même nos réelles sympathies pour l'administration de cette Société, et nous remplissons notre devoir tout entier. Du reste, sommes-nous seuls ?

Voici ce que dit le *Temps* :

« Le Crédit Lyonnais a continué à être lourd sur le bruit de la perte d'un procès par la Foncière

Lyonnaise. Les actions de cette dernière sont tombées à 335, ce qui fait ressortir leur prix à 85 fr. seulement, pour 250 fr. versés. » Il faut donc vendre Lyonnais et Foncière Lyonnaise pendant qu'il en est temps encore.

Nous recevons à l'instant une dépêche d'Opédaletti nous informant de l'exécution de l'arrêté de Casale. Il paraîtrait que les boulevards ont été barés de façon à rendre la circulation impossible. Les chemins de fer sont relativement fermes : le Nord à 1,637.50, le Lyon à 1,23, l'Orléans à 1,315, le Midi à 1,155, l'Est à 781.25, l'Ouest à 825.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par arrêté préfectoral en date du 3 novembre, M. Alexandre Barthes, vétérinaire principal à l'École d'application de cavalerie, est nommé membre du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Saumur, en remplacement de M. Hatin, démissionnaire.

ACTE DE PROBITÉ. — M. Moine fils, menuisier à Saumur, a trouvé hier, dans la rue Saint-Nicolas, qu'il habite, un calepin contenant divers papiers et cinq pièces de 20 fr. Il s'est empressé d'en opérer le dépôt au commissariat de police.

Le calepin appartenait au sieur Talloir, qui est venu le réclamer.

Les anciens militaires réformés n° 1 jouissant de la gratification renouvelable sont informés que la pétition a été déposée, le 4 octobre dernier, par M. Courmeaux, député de la Marne, président et rapporteur de la commission des pétitions. Les intéressés qui n'ont pas encore envoyé leur pétition sont priés de s'adresser au siège central, 32, rue de la Charbonnière, Paris.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Résultats obtenus par les Membres de l'École de Tir du 3^e bataillon du 70^e territorial d'infanterie, à Saumur, au premier Concours National de Tir, à Paris.

Série n° 1. — Arme nationale, à 300 mètres : 39^e prix, M. Courville, capitaine au 70^e territorial. Boutons de manchettes, argent, de la Ligue.

Série n° 3. — Arme nationale, à 300 mètres : 67^e prix, l'École de Tir de Saumur. Une médaille bronze de la Ligue

Série n° 4. — Arme nationale, à 300 mètres : 54^e prix, M. Courville, capitaine au 70^e territorial. Une collection d'un an du *Drapeau*.

Série n° 7. — Arme nationale, à 200 mètres : 90^e prix, M. Broum, sergent au 70^e territorial. Une médaille bronze de la Ligue.

Série n° 8. — Arme nationale, à 200 mètres : 48^e prix, M. Courville, capitaine au 70^e territorial. Une médaille argent de la Ligue.

vous attendre au retour, sous la tonnelle du jardin.

— C'est cela ; à revoir, ma Stéphanette.

— A revoir, mon oncle.

Elle se mit de suite à l'œuvre, et son oncle, qui passa un instant après le long de la fenêtre du salon, pour apercevoir une fois encore cette jeune fille qui tenait maintenant une si grande place dans son cœur, la vit penchée sur une robe de grosse laine brune où sa main blanche piquait l'aiguille.

Stéphanette était seule depuis quelques minutes à peine, quand le facteur — qui n'était pas attendu — passa dans la cour, traversa la maison, et entra dans la cuisine.

Gothon apparut à la porte du salon, une lettre à la main.

— Mademoiselle, c'est une lettre pour M. le marquis.

— Et mon oncle vient de sortir ! Donnez-moi cette lettre, Gothon, je la lui remettrai.

Gothon, qui n'eût pas été fâchée de connaître les sentiments de sa jeune maîtresse, ajouta d'un air mystérieux :

— Elle est de notre Jean, mademoiselle.

— Et qu'importe, Gothon ? répondit la jeune fille d'un ton ferme. Je n'ai pas à m'inquiéter de la correspondance de mon oncle. Laissez la lettre ici, sur la table.

La vieille servante se retira confuse.

Stéphanette se remit au travail. Mais la lettre était là, tout près, à portée de la main, qui la tentait. Il semblait à la jeune fille que cette lettre était un être vivant qui la regardait, pendant qu'elle baissait la tête.

Un rayon ardent s'en échappait, qui la brûlait au visage. Quelque chose comme un souffle lui disait : — regarde-moi donc — je suis tout près de toi — c'est Jean qui m'a écrite. — Pourquoi pas ?

Elle jeta un regard furtif de ce côté, et rougit comme si elle avait mal fait.

— Que je suis folle, pensa-t-elle, il n'y a pas d'indiscrétion à cela... Je sais de qui est la lettre, quel mal peut-il y avoir à constater que le timbre est bien de Paris et l'écriture de M. de Trémière ?

Quelques minutes de cette logique, et elle céda. Elle se leva, laissa tomber la petite robe brune qu'elle ourlait, et prit la lettre. Sa main tremblait un peu. L'enveloppe était large et de papier bleu. D'un côté, l'adresse du marquis, écrite à la hâte, en caractères irréguliers, fantastiques ; de l'autre, un cachet noir avec un casque de chevalier, une plume flottant au vent, et, dans l'intérieur de l'arc qu'elle décrivait, ces trois mots : « *point ne reposez* », la devise des Trémières.

Stéphanette regarda longtemps cette lettre, comme si elle eût voulu lui arracher son secret. Un dialogue mystérieux et comme à distance les âmes

peuvent en avoir, s'établait entre elle et celui qui l'avait signée. Quelle scène du passé évoquait donc ce pli de papier noirci ? Stéphanette voyait-elle Jean, tout jeune et timide, à cette heure, aube matinale et délicieuse, où pour la première fois ils s'étaient rencontrés ? Le voyait-elle, petit clerc affairé, passant sous sa fenêtre et lui disant, d'une voix que la joie faisait trembler : « fiancés, ma Phanette, fiancés » ou bien dans ce jour d'épreuve et d'angoisse horribles où, contrainte de briser elle-même son propre cœur et le cœur de son fiancé, elle avait vu Jean s'enfuir, désespéré, au bras de M. de la Hansaye ? Était-ce le passé qui lui revenait en mémoire, avec cette douleur amère qui nous attendrit si vite, ou bien l'avenir qui la tourmentait, ce lendemain dont nous voudrions savoir s'il s'appelle joie ou douleur ?

Avait-elle un pressentiment que sous ce cachet noir sa destinée était écrite ; avait-elle peur qu'un malheur nouveau vint la frapper, comme la première fois, en pleine espérance, et la briser pour jamais ?

Deux larmes tombèrent des yeux de Stéphanette sur la lettre de Jean.

— C'est fini, je sens que je ne pourrai plus travailler aujourd'hui, murmura-t-elle.

Elle sortit du salon, tenant toujours à la main la lettre du jeune homme, et se dirigea vers le jardin pour y attendre son oncle.

(A suivre.)

BERNARD SEIGNY.

Série n° 29. — Revolver d'ordonnance, à 30 mètres : 42° prix, M. Courville, capitaine au 70° territorial. Un semestre du *Drapeau*.

Série n° 36. — Tir réduit au fusil Gras, 40 mètres : 54° prix : M. Courville, capitaine au 70° territorial. Une médaille bronze de la Ligue.

L'épingle-insigne en vermeil, offerte par le Président de la Société de Tir de Saumur, a été gagnée par M. Becquet, à Montfort-l'Amaury, classé 54° à la série n° 26 (carabine Flobert, à 12 mètres).

L'épingle-insigne en argent, offerte par la Société de Tir de Saumur, a été gagnée par M. Kœcklin, à Lille, classé 55° à la même série.

Pour extrait, certifié exact par le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

CERNUSSON. — Le Conseil municipal républicain de Cernusson, arrondissement de Saumur, vient de prendre, à l'unanimité moins une voix, une délibération qui lui fait le plus grand honneur : il a demandé que l'institutrice communale laïque, M^{lle} Raimbault, démissionnaire, soit remplacée par des sœurs de Saint-Charles.

Le choléra à Nantes.

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 5 novembre, de minuit à minuit :

Nombre de personnes atteintes... 6
Nombre de décès... 5

Il n'y a actuellement aux pavillons d'isolement que 29 malades, dont l'état général est satisfaisant.

ÉCROULEMENT D'UNE MAISON.

On lit dans *l'Espérance*, de Nantes :
« Un accident épouvantable est arrivé, mardi, vers une heure 3/4 de l'après-midi, à la Chesnaie. Une maison en construction, située sur le boulevard de ceinture, près de l'église Saint-Clair, et appartenant au sieur Lefeuvre, entrepreneur, s'est écroulée subitement entraînant dans sa chute un ouvrier maçon, nommé Quénaud (Guillaume-Louis), et le sieur Lefeuvre lui-même ; Quénaud a été tué sur le coup, Lefeuvre a été retiré vivant, mais dans un état désespéré ; il avait l'avant-bras droit broyé et les os sortaient à travers les chairs ; l'avant-bras gauche et la jambe droite étaient cassés ; il portait à la tête une plaie dont le sang coulait abondamment et, sur le corps, on remarquait de nombreuses contusions.

« Au moment de l'éroulement, une vingtaine d'hommes se trouvaient au 2^e étage de cette maison ; trois d'entre eux, les sieurs Cointreau, Kerfiloué et Château, ont réussi à s'accrocher aux soliveaux et se sont sauvés à la force du poignet. Les autres étaient dans la partie restant encore debout.

« A la première alarme, tous les habitants des quartiers de Saint-Clair, de la

Chesnaie, de Grillaud, et les ouvriers travaillant à la construction du nouveau boulevard, se sont portés au secours des victimes. Les maçons, aidés par les habitants et le sieur Mathurin Goujon, carrier, travaillant pour M. Gaillard, entrepreneur, ont procédé aussitôt au sauvetage ; les deux malheureux ont été ainsi promptement enlevés.

« Le corps de Quénaud a été déposé dans un baraquement voisin, tandis que le sieur Lefeuvre était transporté à son domicile, situé à La Marzelle de Grillaud, sur le boulevard de Ceinture.

« A peine les deux victimes étaient-elles enlevées, qu'un deuxième éboulement se produisit, mais, cette fois, fort heureusement, il n'y avait plus personne dans la maison.

« La gendarmerie de la Fournillière, avertie en toute hâte, s'est rendue sur le lieu de l'accident et a pris les mesures de précaution nécessaires pour éviter de nouveaux accidents. »

Les amateurs d'Olives trouveront à L'ÉPICERIE CENTRALE les deux sortes qui sont les plus estimées, les Verdales (olives rondes), pour la cuisine, à 60 c. le 1/2 kil., les Lucques (olives longues), pour la table, à 80 c. le 1/2 kil.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO ŒUVRES CÉLÈBRES DE JULES KLEIN

Nuage de Dentelle, valse nouvelle (N° 1, Édition originale. — N° 2, à 4 m. — N° 5, Édition simplifiée.)

VALSES POUR PIANO : *Diamant du Cœur*, *Vierge de Raphaël*, *Fraises au Champagne*, *Parfums Capiteux*, au Pays Bleu, *Neige et Volcan*, *Cerises Pompadour*, *Pazza d'Amore*, *Pommes de Voisines*, *M^{lle} Printemps*, *Lèvres de Feu*, *Patte de Velours*, *Larmes de Crocodile*, *Cuir de Russie*, *Petits Soupers*, *Péché Révé*.

POLKAS : *Tête de Linotte*, *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Coup de Canif*; *Traite aux Perles*, France Adorée (Marche Nationale), *Radis Roses*, *Mazurka*, *Royal-Caprice* (Gavotte Louis XV).

Valses chantées : *Fraises au Champagne*, *Parfums Capiteux*, *Cerises Pompadour*, *Pazza*, *Larmes de Crocodile*, *Méodies*, *Rayons Perdus*, *Soupir et Baiser*, *Barcarolle du Lac de Genève*.

Prix : Piano seul ou Valses chantées, 2 fr. 50 c. — A 4 mains, 3 fr. — Méodies, 1 fr. 70 c. — Nouvelles simplifiées (sous le titre de *Broderie d'Argent*) : *Diamant du Cœur*, *Patte de Velours*, *Vierge de Raphaël*, *Valses*; *Peau de Satin*, *Polka*, chaque 1 fr. 70. Réception franco contre timbres-poste. COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

res, ses sœurs que Dieu lui commanda de quitter pour le suivre. Enfin, mon fils, sois son consolateur, son soutien, son ami. Vieillissez ensemble. Croissez et multipliez. Souvenez-vous, mari et femme, que le présent prépare l'avenir. Vous trouverez dans le nid le duvet par vous brin à brin amassé : dans vos cœurs les trésors d'affection que vous y aurez pieusement déposés devant le juge suprême de votre vie. Faites-la sainte, chrétienne, évangélique, telle que Dieu, lorsque vous comparâtes au tribunal de sa justice à l'heure dernière, vous en récompense en vous plaçant à sa droite dans le paradis qu'il réserve à ses élus. Amen.

La cérémonie religieuse accomplie, la noce remonta à cheval et revint bride abattue dîner. Un repas monstre cuisait en plein air. Le couvert était mis.

Les mariés, les parents, garçons d'honneur et filles d'honneur, prirent place les uns à côté des autres. Le reste de la société se cassa au hasard ou suivant ses goûts ; les amis près des amis, les étrangers près des étrangers.

Tout le monde atablé, le Bazalan et le brotoër dirent le « béneicité » et pichets et plats circulèrent à la ronde.

Les Huro avaient bien fait les choses. Le repas fut splendide. Au dessert, on trinqua, on chanta la gaudriole, on combla les fossés qui reçurent double bêt, double charge de Noé dans les vignes du Sei-

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année).
J. BRETTON, administrateur.

Lundi 10 novembre 1884,

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes, paroles de E. Dupré, musique de VERDI.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'ADOLPHE ADAM.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

L'INSERTION parue dans *l'Echo Saumurois* les 31 octobre, 1^{er} et 4 novembre, concernant un *magasin de vins en gros à céder*, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. BEUROIS.

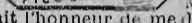
18 DECEMBRE Grand Tirage de la

LOTÉRIE TUNISIENNE DEFINITIF et IRREVOCABLE Un Million de Francs

DE LOTS
PAYABLES EN ARGENT À LA BANQUE DE FRANCE
Prix du Billet : UN Franc.
DANS TOUTS LES BUREAUX DE TABAC
ET AU SIÈGE DU COMITÉ À PARIS, 13, Rue
Grange-Batelière, en adressant espèces,
chèques ou mandat-poste à M. E. DÉTÉ,
Secrétaire Général.

Un succès de la France à l'Étranger.

Si les Français à l'étranger sont si nombreux, c'est parce qu'ils ont les produits de la mère patrie avec autant d'enthousiasme que le signataire de cette lettre pour un produit étranger à son pays, la concurrence étrangère n'est plus à redouter. Colchester (Angl.) Je viens de recevoir une lettre d'un M. M. de Saint-Aubin (Gironde), qui me fait l'honneur de me demander si je reconnais avoir été soulagé, par vos Pilules Suisses, des maux d'estomac dont je souffrais. Je viens de lui répondre pour lui certifier que tout ce que ma lettre publiait était la vérité pure, et que vos Pilules Suisses étaient, sans contredit, les meilleures pilules du monde. Cela est si vrai, que je vous prie de m'en envoyer encore trois boîtes à 1 fr. 50 la boîte. Je les recommande à toutes mes connaissances, et tous ceux qui en prennent en sont satisfaits ; surtout un monsieur qui, toutes les fois qu'il me rencontre, ne cesse d'en faire des éloges. Je vous autorise à publier ma lettre et je répondrai toujours avec plaisir aux personnes qui m'écriront. « A. Saint-Aubin, 33, Saint-John's Street. » A. Hertzog, Ph^{ar}, 25, rue de Grammont, Paris.



PILULES SUISSES

Nantes (Loire-Inférieure), 21 novembre 1882.

Étant d'une constitution anémique et ayant eu bien des fois l'occasion d'employer le FER BRAVAIS, j'ai trouvé jusqu'à présent qu'il m'avait toujours procuré le plus grand soulagement. Ma provision étant épuisée, je vous prie de m'envoyer six flacons.

L. PERRIN.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

A NOS LECTEURS

On nous demande de tous côtés où se trouve le dépôt de la *Lotion régénératrice du Dr Saïdi* qui obtient chaque jour un si grand succès pour arrêter la chute des cheveux, enlever les pellicules et rendre la chevelure souple, abondante, soyeuse.

Nous rappelons que ce précieux produit, qui ne se vend que 3 fr. le flacon, se trouve à Saumur, parfumerie *Pichard*, 47, rue Nationale.

Une vérité incontestée.

Alphonse X, roi de Castille, disait souvent : « Si Dieu m'avait fait l'honneur de me consulter lorsqu'il créa le monde, il se serait épargné bien des regrets ! »

Si les personnes atteintes de constipation avaient la bonne pensée de consulter leur médecin au lieu de prendre à tort et à travers les préparations dites « Purgatives », elles s'épargneraient d'abord une dépense inutile, et, ce qui est pis, les échauffements et inflammations que causent la plupart de ces préparations irritantes et affaiblissantes.

À l'automne, au moment des fièvres et des affections bilieuses si nombreuses, tout médecin au courant des progrès de la thérapeutique, conseillera simplement l'emploi de la « Poudre laxative Rocher » pour rafraîchir le sang et les organes échauffés et empêcher toute constipation, car « mieux vaut prévenir que guérir ».

Une cuillerée à café de cette poudre, au goût très-agréable, prise dans un demi-verre d'eau, chaque soir en se couchant, produit le matin une selle régulière, sans aucune colique ni nausée.

Au bout de quelque temps de son emploi, les amas de bile, glaires, humeurs lymphatiques de l'estomac disparaissent, ainsi que les ballonnements du ventre et les crampes douloureuses. L'appétit se réveille, le teint s'éclaircit, et, conséquence naturelle de la régularité des fonctions, le caractère devient plus gai, plus aimable.

Il faut surtout éviter les purgatifs salins comme les limonades, eau de sédlitz et autres eaux plus ou moins naturelles d'une ingestion difficile étant donné leur volume considérable et leur goût désagréable.

Voici d'ailleurs en quels termes en parle le célèbre professeur Trousseau :

« Il faut en général, dit-il, exclure les purgatifs salins... Après leur emploi, les secrétions intestinales, un instant exagérées, se tarissent... » — Voilà qui est concluant.

En résumé, dans cette saison, contre les Maux de tête, Migrations, Etourdissements, Maux de cœur, mauvaises Digestions et dans toutes les indispositions résultant d'un trouble dans le fonctionnement régulier du tube digestif et toutes les fois qu'il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins et de rafraîchir le sang, employez la « Véritable Poudre laxative Rocher au sel de Vichy » dont l'enveloppe extérieure est grise.

« Chaque cuillerée de Poudre Rocher, me disait dernièrement une de mes clientes, c'est pour moi une journée de santé parfaite ! »

UN VIEUX DOCTEUR.

N. B. — M. F. ROCHER, pharmacien, 1, rue Perrée, à Paris (près le Temple), envoie franco-poste dans toute la France un flacon de sa Poudre laxative contre 2 fr. 50 mandat ou bon de poste. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies de province et de l'étranger.

A Saumur, pharmacie NORMANDINE.

ÉCOUTEZ VOTRE FEMME. — Depuis de longues années, le sieur Leroy, de Wazemmes-Lille, souffrait d'une cruelle maladie. Elle avait débuté comme débütent toutes les maladies : un léger dérangement d'estomac suivi de constipation par suite d'impuretés de sang. La maladie s'aggravait chaque jour et dégénéra finalement en des douleurs rhumatismales persistantes et intolérables. En trois ans, il passa dix-huit mois à l'hôpital, à Lille : aucun médicament ne le soulageait. Sa femme, elle-même, commençait à se décourager, lorsqu'en désespoir de cause, elle lui persuada d'essayer la *Tisane Américaine* des Shakers, et les Pilules des Shakers. Chose incroyable, deux bouteilles amenèrent la guérison, au grand étonnement de sa famille. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie ERNOUL, à Saumur. Dépôt principal : FANYAU, pharmacien à Lille.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELE

Le curé, en aube et en étole, attendait les fiancés sous le porche ; il les introduisit processionnellement dans le chœur et célébra la messe. A la bénédiction nuptiale, les alliances passées aux doigts des époux, il leur recommanda l'union, l'indulgence et le support mutuel. — Soyez, dit-il à Simone, une Rebecca et une Rachel pour l'ordre et la sagesse ; suivez votre mari dans la voie du bien et Dieu vous accordera la prospérité et la vieillesse de Sara. Toi, mon fils, dit-il à Rolland, sois dévoué, fidèle à la femme que tu choisis entre toutes. Guide-la à travers les difficultés de la vie, comme le pasteur guide ses chères brebis dans les sentiers épineux. Écarte d'elle les tribulations qu'il sera en ton pouvoir de lui épargner. L'angoisse, les soucis, la terreur ne rôderont que trop autour de ta demeure, autour des berceaux ; ils ne se glisseront que trop dans son âme maternelle. Le devoir est lourd par lui-même. Allège-le lui. Remplace auprès de ta compagne ses parents, son père, sa mère, ses frères,

gneur. Le repas fini, la jeunesse entra en danse. Les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit.

Le lendemain, les invités et les deux familles assistèrent, vêtus en grand deuil, au service divin célébré en mémoire de leurs défunts respectifs. Le *De profundis* récité sur les tombes Huro, au cimetière de Longuivy, la mariée dit adieu à ses parents. Simone pleura beaucoup en les quittant.

La noce l'accompagna un bon bout de chemin, jusqu'aux limites de la paroisse où les jeunes gens étaient venus à notre rencontre. Là on se sépara. Les Longuivien retournèrent chez eux, et nous, nous continuâmes de chevaucher au bruit des détonations d'arquebuses, de fusils, de pistolets, de boîtes et des hurrah! des garçons d'honneur.

A la Clarté, les habitants se pressaient sur notre passage pour admirer la mariée et son trousseau, exposé avec l'ameublement de son ménage dans un chariot enguirlandé de verdure que traînaient des bœufs dont on avait doré les cornes.

Comme Simone et Rolland franchissaient le seuil de la cour de Langadec, ils virent venir au-devant d'eux une députation de jeunes filles. La première tenait une branche d'épines entée de marguerites des champs ; la seconde une quenouille et un fuseau ; la troisième, un bouquet d'épis ; la quatrième, un gâteau ; les autres des coquelicots, des bluets qu'elles égrenaient par la cour.

Celle qui tenait la branche d'épines entée de marguerites entonna la fameuse complainte du mariage, qu'il est de rigueur de chanter aux époux bretons en basse Bretagne bretonnante.

La complainte chantée, le gâteau, l'épave, le fuseau et la quenouille, les bouquets donnés à Simone, les jeunes filles se retirèrent, et ma mère, introduisant sa bru dans sa nouvelle demeure, la fit s'approcher du foyer, toucher la crémaillère, saler la soupe, goûter au pain, au vin, puis l'embrassant sur le front, elle lui dit :

— Simone, vous voilà de la famille, chez vous ; vivez en paix parmi nous !

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Grand-Théâtre d'Angers.

Samedi 8 novembre.

LAKMÉ, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes. (3^e représentation.)

Dimanche 9 novembre.

1. *Un Mari dans du coton*, vaudeville en 1 acte.
2. *Fleur-de-Thé*, opéra-comique en 3 actes, musique de Charles Lecocq.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 9 novembre.

L'Escamoteur, drame en 5 actes.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, le **Jeudi 27 novembre 1884**, à une heure,

En un ou plusieurs lots,

La ferme de la Bibardière

Exploitée, à titre de ferme, par M. Louis Frémont,

Située près la Ronde, commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé.

Elle comprend :

Commune d'Allonnes.

	CONTENANCE H. A. C.	MISE A PRIX
1. Les bâtiments de la Ferme, avec la pâtis et la pièce d'eau, le tout d'une superficie de.....	» 69 »	6.000 fr.
2. La prairie des Préaux, pré, contenant.....	» 42 »	1.680
3. Une pièce de terre labourable, au canton des Jardinières.....	1 25 30	3.880
4. Un pré, situé au canton des Souchets.....	» 27 »	1.000
5. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 72 50	3.160
6. Un pré, situé au canton des Moullets.....	» 16 »	700
7. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 20 »	850
8. Une pièce de terre labourable, au canton de la Cassoire.....	1 45 20	6.100
9. Une pièce de terre labourable, au même lieu....	» 81 »	3.400
10. Une pièce de terre en pré, au même lieu.....	1 32 50	5.600
11. Une pièce de terre en vigne, au canton des Jardinières.....	3 34 50	10.000
12. Une pièce de terre à taillis, au canton des Malgagnes.....	3 25 »	8.200
13. Une pièce de terre en pâtis, au même lieu.....	» 10 50	320
14. Une parcelle de bois taillis, au canton des Bois-de-la-Casse.....	» 26 »	400

Commune de Neuillé.

15. Une pièce de terre labourable, au canton des Champs-du-Bellay.....	1 78 53	3.250
16. Une autre pièce de terre labourable, au même lieu....	» 78 12	1.850
Total de la contenance....	16 83 15	
Total des mises à prix....		56.370 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire, depositaire des plans, titres de propriété et cahier des charges.

AVIS

Les propriétaires des terres sises au lieu dit Terres-du-Majorat, ou dit Demi-Lune du Château, commune de Saumur, ont tout intérêt de s'adresser audit cabinet d'affaires, pour une communication intéressante. (833)

A CÉDER

Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,
Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un bangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

Matelas neufs, Couil fil, DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPETRE. (900)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,
SAUMUR

MANUFACTURE

DE
PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos **ERARD** et **PLEYEL**, sont garantis, livrés **franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.**

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une **femme de chambre** sachant coudre et repasser.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHERRISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des **RÉPARATIONS.**

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Édition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Édition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Saumur, imprimerie P. GODET.

PARIS

Pour l'année. 10 fr. » c.

Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche.
Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.
Prix du volume broché..... 10 fr.
Prix du volume cartonné..... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50
L'ouvrage complet..... 15 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8.
Prix, pour Paris, broché..... 15 fr.
— cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4. 2^e édition.
Prix, broché..... 3 fr.

DÉPARTEMENTS

Pour l'année. 12 fr. » c.

Chaque numéro. » 60 c.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 NOVEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Coture préc ^a	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^a	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^a	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^a	Dernier cours.
3 % amortissable.....	78 65	78 70	Est.....	765	781 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien.....	521	522 50
3 % amortissable.....	80 27	80 20	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1232 75	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	511	Est.....	364 50	364 75
3 %/o (nouveau).....	108 15	108 05	Midi.....	1160	1155	— 1865, 4 %.....	515	516	Midi.....	374	375
4 1/2 % (nouveau).....	103 60	103 95	Nord.....	1640	1637 50	— 1869, 3 %.....	404	403	Nord.....	383	384
Obligations du Trésor.....	507 50	508	Orléans.....	1312 50	1317 50	— 1871, 4 %.....	395	395	Orléans.....	374 25	374 25
Banque de France.....	5100	5135	Ouest.....	922 50	925	— 1875, 4 %.....	510 50	510 50	Ouest.....	373 75	373 75
Société Générale.....	450	450	Compagnie parisienne du Gaz.	1525	1520	— 1876, 4 %.....	511 50	510	Paris-Lyon-Méditerranée.....	374	375
Comptoir d'escompte.....	952 50	952 50	Canal de Suez.....	1920	1915	Bons de liquid. Ville de Paris.	515	516 50	Paris-Bourbonnais.....	374	373
Crédit Lyonnais.....	528 75	528 25	C. gén. Transatlantique.....	505	505	Obligations communales 1870.	447	448	Canal de Suez.....	565	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.....	1305	1300				Obligat. foncières 1879 3 %.	451 50	451			
Crédit mobilier.....	250	250				Obligat. foncières 1883 3 %.	357 50	355			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR — MONTEUIL-BELLAY						MONTEUIL-BELLAY — SAUMUR																	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.						Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.											
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)						Saumur..... (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay..... (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10										
9 — 19 — matin, omnibus-mixte.						Chacé-Varrains.....	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 08	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.....	7 04	10 10	2 08	5 20	8 40	11 30										
1 — 25 — soir,						Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.....	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains.....	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 39										
3 — 32 — express.						Montreuil-Bellay..... (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur..... (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39										
7 — 15 — omnibus.																													
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTEUIL à THOUARS						THOUARS et MONTEUIL à SAUMUR						MONTEUIL — POITIERS venant d'Angers.						POITIERS — MONTEUIL allant à Angers.					
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.						Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.										
8 — 31 — omnibus.						Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7 15	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10				
9 — 37 — express.						Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neville	6 28	1 28	7 08				
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.						Lernay	7 02	8 04	2 11	4 37	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 47	8 24	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56				
4 — 4 — omnibus (s'arr. à Tours)						Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	9 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 3	Arçay	7 50	2 53	9 18				
10 — 24 — express-poste.						Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 30	10 28				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																													